

## L'Aéroport de La Réunion Roland Garros s'organise face à la crise

En lien avec les mesures gouvernementales, prises ces derniers jours, en matière de confinement et afin de limiter la propagation du virus Covid-19, l'aéroport est amené à mettre en œuvre une adaptation exceptionnelle de son organisation avec comme double préoccupation : préserver ses agents et collaborateurs et assurer la continuité de son activité . L'organisation en matière d'exploitation et de plages d'ouverture de ses installations est la suivante à compter du lundi 23 mars 2020 :

- De 05h30 à 12h30 :  
sur la ligne Métropole – Réunion => les arrivées et départs des vols Air France, FrenchBee et Corsair seront opérés, ainsi que l'arrivée du vol Air Austral  
sur la ligne Réunion – Mayotte => le départ du vol vers Dzaoudzi sera programmé
- De 16h30 à 21h30 :  
sur la ligne Réunion - Métropole => le départ du vol Air Austral sera opéré  
sur la ligne Mayotte - Réunion => l'arrivée du vol en provenance de Dzaoudzi sera opérée.

Le terminal sera totalement fermé au public entre 12h30 et 16h30.

Les horaires de ces vols seront précisés ce week-end et disponibles sur notre site internet et celui des compagnies aériennes concernées.

Cette programmation sera effective jusqu'à nouvel avis.

La préfecture rappelle à nos concitoyens que le bon respect des mesures de confinement impose de limiter à une seule personne l'accompagnant qui vient déposer ou accueillir des personnes à l'aéroport. Il est également recommandé, pour l'accompagnant qui viendrait accueillir des personnes revenant de métropole et qui font donc l'objet d'une mesure de confinement, d'être attentif à ce que ces dernières puissent s'installer à l'arrière du véhicule et qu'une aération soit maintenue dans le véhicule (vitres ouvertes) et de bien appliquer les gestes barrières.